

## DELIBERATION CFVU-029-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;  
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 29 mars 2023**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 21 novembre 2022**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 03 avril 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la CFVU du 21 novembre 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 2 abstentions.

Christian ROBLÉDO

*Président de l'Université d'Angers*

Signé le 12 avril 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 12/04/2023**

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la  
formation et de la vie  
universitaire  
du 21 novembre 2022

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 21 novembre 2022 à 14h35, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO et Madame MALLET. Cette réunion s'est tenue en présentiel, en salle du Conseil de la Présidence.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
AUBRY Margot	Présente
AUDRAIN Léa	Excusée, a donné procuration à Madame AUBRY
BARBE Valérie	Présente
BATY Benoît	Excusé
BERTIN-ROCHE Pascale	Excusée, a donné procuration à Madame TRAVIER
BOISSON Didier	Présent
BOUIS Sylvie	Présente
BRIAND—BOUCHER Benjamin	Excusé
BRÉON Lucie	Excusée, a donné procuration à Monsieur MASLET
CARIOU Noah	Absent
CARIOU-MONIN Donatien	Absent
COADOU Franck	Présent
COEFFE Vincent	Présent
DECTOR Sananda	Absente
EVEILLARD Mathieu	Présent
GARNIER Maxence	Excusée
GRIMAUULT Virginie	Présente
HAMARD Ronan	Absent
HELESBEUX Jean-Jacques	Excusé, a donné procuration à Madame MALLET
HOUEDJI Espoir	Excusé
HOUSSEINI ALI Azim	Absent
HOWA Hélène	Présente
KERBELLEC Yann	Excusé, a donné procuration à Madame AUBRY
LAHEURTE Cyrille	Excusé
LAMBERT-WIBER Sophie	Présente
LANOE Marion	Absente
MASLET Adrien	Présent
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Excusée, a donné procuration à Madame HOWA
PELOILLE Manuelle	Excusée, a donné procuration à Monsieur BOISSON
PELTIER Didier	Excusé
PITON Mélanie	Absente
PRUNIER Delphine	Excusée, a donné procuration à Madame MALLET
ROUGER Manuel	Excusé
RULENCE David	Présent
TAXIL Bérangère	Présent
TRAVIER Sandrine	Présente

**Membre de droit présent :**

VERON Michel, Directeur général adjoint

**Membres invités par le Président présents :**

BORDET Laurent, Vice-président vie des campus

BOUVIER Lydie, Vice-Présidente Formation professionnelle et Développement de l'alternance

HOCQUET Anne-Sophie, Administratrice du Domaine Universitaire du Choletais

LANCELOT Céline, Assesseure à la Pédagogie, Faculté des lettres, langues et sciences humaines

MÉNARD Christine, Directrice du SUIO-IP

MESSAGER Dorothee, Chargée de communication formation et vie de campus, référente services communs et CEVEC

PIERRE Éric, Directeur de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines

RAVAIN Emmanuelle, Directrice des enseignements, de la vie étudiante et des campus

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle - DAGJI

## Ordre du jour

<b>1. Informations .....</b>	<b>1</b>
1-1 Aménagement des contrôles continus pour les étudiants en situation de handicap 1	
1-2 Schéma Directeur de la Vie Etudiante et des Campus .....	1
1-3 Plateforme Trouver Mon Master .....	3
1-4 Retour sur le projet Thélème .....	4
1-5 Bilan du carrefour de l'orientation 2022 .....	5
<b>2. Enseignement et conventions .....</b>	<b>6</b>
2-1 Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) .....	6
2-2 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 1 » .....	7
2-3 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 2 » .....	7
2-4 Création de l'attestation universitaire « Patient simulé et standardisé » .....	7
2-5 Conventions .....	8
<b>3. Vie universitaire .....</b>	<b>9</b>
3-1 Bilan de Nightline.....	9
3-2 Bilan de SUIO-IP.....	11
<b>5. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 21 novembre 2022 .....</b>	<b>13</b>

## 1. Informations

### 1-1 Aménagement des contrôles continus pour les étudiants en situation de handicap

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Elle rappelle que le contrôle continu est une possibilité d'évaluation qui est de plus en plus mise en œuvre, et il y a, parallèlement, de plus en plus d'étudiants en situation de handicap. Le déploiement des contrôles continus fait que les équipes doivent réagir au plus vite aux aménagements demandés par les étudiants. Une réunion a eu lieu à ce propos pour que ces étudiants soient le mieux accueillis et que les liens soient renforcés entre les services de scolarité, le service de santé universitaire (SSU) et les chargés d'accompagnement. Il est aussi question de travailler sur une communication des contrôles continus au service de scolarité, avant transmission au relai handicap pour organiser l'aide humaine nécessaire. Pour que la prise en compte de l'accompagnement en situation de handicap soit opérationnelle, il faut au moins un mois de délai. Par ailleurs, il est proposé aux équipes des différentes composantes que les épreuves de contrôles continus sur temps de cours incluent le temps majoré des tiers-temps. Madame MALLET précise que les textes du ministère ne sont pas particulièrement clairs à ce propos.

Monsieur MASLET aimerait connaître le fonctionnement pour les contrôles de groupe.

Madame MALLET signale que les travaux de groupe ne sont pas réalisés en contrôle continu.

Monsieur MASLET assure qu'il a des contrôles continus en groupe et que le temps imparti pour rendre le travail est le temps de la séance.

Madame MALLET entend la problématique mais informe que ce cas n'a pas été évoqué. Il faut éventuellement voir avec les médecins du SSU pour proposer un autre aménagement.

### 1-2 Schéma Directeur de la Vie Etudiante et des Campus

Monsieur BORDET effectue un point d'étape sur le schéma directeur vie étudiante et de campus qui entre dans une phase consultative.

Il rappelle rapidement le contexte réglementaire en indiquant que l'Université d'Angers est sollicitée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) pour qu'il se mette en place. Le schéma directeur doit comporter des mesures concrètes d'amélioration de la vie étudiante. Il entre dans le cadre du dialogue contractuel avec le ministère puisqu'il s'agit d'une annexe au contrat de site et en particulier aux Dialogues Stratégiques de Gestion (volet n°3). Il est enfin mis en place en coordination avec les territoires (collectivités locales, CROUS...) et les étudiants.

Monsieur BORDET rappelle qu'un séminaire des élus étudiants s'est tenu au printemps 2022 qui a réuni les étudiants des conseils centraux, des conseils de composante et des associations étudiantes. Les axes retenus sont les suivants : Engagement / Emploi étudiant / Sport / Culture / Santé / BU / Vie quotidienne. Des entretiens ont ensuite eu lieu avec les services de la vie étudiante, les associations, les élus étudiants, des partenaires, etc. Une enquête Conditions de vie étudiante a également été mise en place dont il se propose

de donner quelques éléments. Enfin, la dernière partie de la consultation aura lieu en janvier 2023 à travers une consultation participative.

Monsieur BORDET donne quelques résultats de l'enquête réalisée du 10 au 31 octobre 2022 :

- 4 810 réponses soit plus de 18 % de la population étudiante
- Internationaux : 412 (8,5 % des répondants contre 13 % de la population étudiante)
- Boursiers : 2 036 (42 % des répondants contre 28,7 % de la population étudiante)
- Formation initiale : 4 341
- Formation en alternance : 240 (5 % des répondants contre 5 % de la population étudiante)
- Formation continue : 159 (3,3 % des répondants contre 5,8 % de la population étudiante)

Il ressort de cette enquête qu'il n'existe pas de déséquilibre entre les composantes et les campus. Monsieur BORDET liste quelques enseignements de cette enquête. En matière de logement, 80 % des étudiants ayant un logement déclarent avoir rencontré des difficultés en raison du manque de logements disponibles. Le montant du loyer moyen est de 447 €. 30 % des étudiants déclarent ne pas percevoir d'APL. En termes de job étudiant, 54 % des étudiants interrogés déclarent exercer un emploi ou job étudiant dont 25 % de façon régulière tout au long de l'année.

Monsieur ROBLÉDO signale que les parents ont la possibilité de continuer à déclarer leur enfant dans le foyer fiscal. Auquel cas, il n'y a plus d'APL. En revanche, si l'enfant ne fait plus partie de la cellule familiale, des APL peuvent être versées.

Monsieur BORDET informe que 51 % des étudiants déclarent manger le plus souvent au RU ou à la cafétéria et 20 % mangent leur propre repas. 20 % des étudiants déclarent avoir déjà rencontré des difficultés pour se nourrir. 71 % souhaitent une réduction de la file d'attente pour le RU et 53 % souhaitent des tarifs étudiants plus adaptés dans les lieux de restauration à proximité (boulangerie / fastfood).

Madame MALLET n'est pas certaine que l'Université d'Angers ait un véritable poids pour faire évoluer les tarifs des boulangeries à proximité.

Monsieur BORDET indique que 74% des étudiants déclarent être disposés à rester sur leur lieu d'études après les cours pour effectuer des activités extrascolaires (sport, culture, soirée à thème). 19 % des étudiants interrogés déclarent être engagés au sein d'une association, et le manque de temps est la principale raison du désengagement (75 %) ou du non-engagement (82 %). Les trois principales mesures qui inciteraient l'engagement étudiant sont la valorisation de l'engagement, l'aménagement de l'emploi du temps et la reconnaissance des compétences. En matière de santé, 31 % des étudiants interrogés déclarent avoir déjà rencontré des difficultés pour accéder à des services de soins. 87 % des étudiants interrogés se déclarent en bonne santé et 61 % attribuent une note entre 7 et 10 sur leur épanouissement.

Monsieur BORDET annonce que la prochaine étape a trait à la consultation participative, prévue en janvier 2023. Elle sera ouverte à la communauté universitaire et se déroulera autour de 5 axes en cours de construction : Pouvoir d'agir ; Rester informé ; S'épanouir sur les campus ; Créer du lien ; Faciliter la vie quotidienne.

Monsieur ROBLÉDO note que le taux de réponses est nettement supérieur à la participation aux élections étudiantes. Une bonne pratique semble s'être dégagée lors de cette enquête.

Monsieur BORDET évoque du relais, de la communication par différents canaux, des étudiants présents sur le terrain, une distribution de cadeaux, etc. Une même enquête s'est déroulée à l'Université Bretagne Sud (UBS) et s'est clôturée la semaine dernière. Des cadeaux étaient également distribués mais elle a obtenu deux fois moins de réponses. Monsieur BORDET pense que la question du relais de terrain est primordiale.

### 1-3 Plateforme Trouver Mon Master

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Il est prévu un paramétrage et un contrôle du ministère, de novembre 2022 à février 2023, avant l'ouverture de la plateforme. Il s'agira ensuite de recueillir les candidatures, de les examiner et de procéder aux admissions entre février et septembre. Parallèlement, les saisines auprès du recteur se dérouleront de mi-juin à octobre 2023 pour les étudiants n'ayant pas reçu de propositions. La CFVU et le CA devront valider les capacités d'accueil limitées qui comprennent aussi les redoublants, les étudiants en reprise d'étude et les étudiants internationaux et les capacités d'accueil offertes limitées. Les instances doivent également voter les attendus où il n'est pas possible de faire référence à des notes, l'obtention d'une mention, l'absence de redoublement, etc. Il faut se référer au classement du cadre européen de référence pour déterminer le niveau attendu en langues, et ne pas demander un score au TOEIC ou une certification spécifique. Pour harmoniser l'affichage, il est recommandé de rédiger les attendus en débutant par un verbe à l'infinitif. Les critères d'examen des vœux permettront aux responsables de formation de préciser les éléments qui présideront au classement des candidats.

Quelques nouvelles données apparaîtront dans le paramétrage à travers le nom du responsable de la mention ou du parcours, les langues vivantes proposées et éventuellement le taux d'admission et le taux d'insertion professionnelle. Les collègues auront la possibilité d'organiser des entretiens ou des examens écrits, et les étudiants devront être classés ou pas classés, sans liste complémentaire à proposer. En l'absence de procédure complémentaire, il est demandé que la liste des étudiants classés soit la plus importante possible. Des motifs de refus doivent être transmis aux étudiants non classés.

Les candidatures seront ouvertes du 1<sup>er</sup> mars au 3 avril 2023. Les étudiants peuvent déposer 15 candidatures en formation initiale et 15 candidatures en alternance. Il n'y a pas de hiérarchisation des vœux, à l'instar de Parcoursup, et il n'y a pas de phase complémentaire pour cette année. Les admissions seront proposées à partir du 19 juin et il sera demandé aux responsables de formation de réaliser un surbooking suffisamment important. Les capacités d'accueil offertes sont révisables à la hausse pendant toute la procédure. Les étudiants auront 3 jours pour accepter ou refuser une proposition, et ne pourront conserver qu'une seule proposition. Le calendrier d'admission sera spécifique pour les candidats en alternance avec des informations qui leur seront transmises à partir du 7 avril, afin qu'ils puissent trouver un contrat en alternance avant le début de l'année universitaire suivante.

Monsieur ROBLÉDO rappelle qu'il n'est pas possible d'imposer dans les critères d'admission le fait que l'étudiant ait déjà trouvé un stage en entreprise.



Madame MALLET annonce que le candidat aura accès aux inscriptions administratives à partir du 12 juillet 2023. Un point sera fait le 21 juillet et le 25 août sur les candidats acceptés mais non-inscrits. Concernant la procédure de saisine du recteur, il a été dit qu'il n'y aurait pas de remise en cause du droit à la poursuite d'étude. Le rectorat aura une vue directe sur l'atteinte des capacités d'accueil et pourra donc imposer des étudiants dans certaines formations. Madame MALLET demande aux membres de la CFVU de faire remonter toutes les questions qu'ils se posent, ainsi que les étudiants de L3, afin de les transmettre directement auprès de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

#### **1-4 Retour sur le projet Thélème**

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Elle annonce qu'une audition auprès du jury international a eu lieu début juillet 2022. Le comité d'expertise a transmis son retour lors des vacances de la Toussaint, avec l'identification de points forts et de points faibles. Les points forts ont trait à l'Action 1, Continuum Lycée université, et à l'Action 2, Tutorat étudiants en difficulté. Le binôme directeurs composantes/référents Thélème a également été très apprécié. Les points faibles portent sur des interrogations concernant le caractère fédérateur du projet entre les 2 universités, l'Action 3, Cursus et rythmes, et l'Action 4, Évaluation et compétences. Le comité regrette enfin l'absence de plan d'évaluation. Différentes réponses seront apportées, en lien avec la place de la ComUE et les objectifs et trajectoires des actions 3 et 4 seront explicités pour les 3 prochaines années. Des éléments porteront également sur une révision du budget et la mise en place du pilotage de l'évaluation.

Madame HOCQUET aimerait savoir si des lycées peuvent entrer dans l'expérimentation.

Madame MALLET répond que chaque université s'est rapprochée de 6 lycées pilote, et 3 lycées se sont agrégés au projet par la suite. Il est parfaitement possible d'en agréger d'autres à l'avenir.

Madame HOCQUET s'interroge sur ce qui sera évalué au bout de 10 ans concernant l'action 3 et l'action 4.

Monsieur ROBLÉDO explique que les retours ont été effectués sur les objectifs que l'Université s'était fixée. Or, l'établissement était moins avancé que ce sur quoi il s'était engagé. Des justifications ont été transmises, notamment en lien avec la crise sanitaire, ce qui n'était pas forcément envisageable lors du dépôt du dossier.

Madame HOCQUET souligne qu'il a été constaté une absence de caractère fédérateur.

Madame MALLET indique que l'Université d'Angers va répondre sur ce point en expliquant qu'il y a de plus en plus de réunions de travail depuis quelques mois sur les actions.

Monsieur BOISSON rappelle que le projet, tel qu'il avait été élaboré en 2017, pouvait avoir des déclinaisons différentes entre les établissements, entre UFR de même établissement, voire entre mentions d'une même UFR.

Monsieur ROBLÉDO estime que l'établissement n'est pas allé assez loin dans ce qu'il pensait pouvoir faire. L'Université sait très bien proposer des dispositifs pour ralentir les rythmes. En revanche, l'argument d'Apogée pour expliquer les difficultés concernant l'accélération des rythmes a ses limites et Monsieur ROBLÉDO pense qu'il va falloir être un peu plus offensif sur les dispositifs, quitte à forcer le système d'Apogée pour un nombre d'étudiants qui ne sera pas tellement important. Il rappelle en effet que le projet faisait apparaître une adaptation des rythmes aux besoins des étudiants. Il faut être honnête sur les objectifs affichés et l'accompagnement proposé. La gouvernance a fait confiance aux équipes qui ont indiqué qu'ils avaient besoin de modifier le rythme de recrutement des supports pour aller plus vite. La bonne nouvelle reste quand même que les crédits seront toujours versés à l'Université d'Angers mais il y aura sans doute un rééquilibrage des lignes budgétaires.

Madame MALLET annonce, pour conclure, que l'Université doit remettre un plan d'action pour le 12 janvier 2023, avant une évaluation de la mise en œuvre de ce plan en juillet 2023.

### **1-5 Bilan du carrefour de l'orientation 2022**

Madame HOQUET informe que la 10<sup>e</sup> édition du carrefour de l'orientation s'est déroulée du 17 au 19 novembre 2022 au Parc de la Meilleraie à Cholet. Elle a donc sollicité les étudiants de Cholet qui se sont mobilisés pour orienter les lycéens.

Madame MESSAGER présente ce point (*cf. diaporama de séance*) en rappelant que ce salon est organisé tous les 2 ans (en alternance avec Calep), et a été reporté cette année en novembre (au lieu de janvier) à cause de la crise sanitaire. L'Université d'Angers participe gratuitement à ce salon, au travers de deux conventions signées avec l'Agglomération du Choletais. Les stands, Domaine Universitaire du Choletais et Université d'Angers, étaient situés dans le barnum pavillon « Universités, grandes écoles et classe prépa ». En termes de chiffres, Madame MESSAGER comptabilise 52 400 visiteurs sur les 3 jours dont de nombreux collégiens (1/3) et lycéens (2/3). Il y a eu 43 enseignants, 21 personnels administratifs et 39 étudiants mobilisés sur les stands.

Le stand du Domaine Universitaire du Choletais faisait 6m<sup>2</sup> sur lequel figurait une banderole « L'Université d'Angers à Cholet » en fronton. Le stand de l'Université d'Angers faisait 66 m<sup>2</sup> formant un « L » situé en face de celui du campus de Cholet. Elle précise qu'il a été décidé de réorganiser le stand Université d'Angers en un seul grand stand type « Village UA » sans cloisons afin de diminuer la charge de travail des enseignants et personnels qui ont déjà de nombreuses sollicitations en plus des salons (événements intra-composantes, Journée Portes Ouvertes...), et de gérer des permanences en fonction des flux et du public (par exemple + d'enseignants sur la journée du samedi pour un public davantage familial et + d'étudiants sur celles des jeudi et vendredi pour un public composé essentiellement de collégiens et lycéens). Il a été constaté que la nouvelle configuration du stand était très appréciée et que la formule était beaucoup plus fluide.

En termes d'organisation, Madame MESSAGER identifie quatre pôles : pôle accueil et témoignages, pôle formations, pôle orientation, pôle autonomie. En parallèle, des tables-rondes et mini-conférences ont été organisées :

- L'apprentissage « voie d'excellence ». La meilleure façon de rencontrer le monde de l'entreprise (Lydie BOUVIER)
- Métiers du Numérique/Devenez Informaticien, Technicien supérieur et Ingénieur

(Fabrice GUÉRIN)

- « Réussir à l'UA » avec un focus sur les filières du campus de Cholet (Christine MÉNARD)
- Le BUT à l'IUT (Frédéric BOUSSEAU)
- Les études de santé : deux voies d'accès (Erwan AUTRET)

Madame HOCQUET trouve intéressant que ce salon soit organisé à Cholet car il permet de mobiliser davantage d'établissements que s'il était organisé à Angers. Par ailleurs, elle sait que tous les lycées de Saumur se sont rendus à Cholet.

Madame MÉNARD signale que ce salon est du même ordre que le CALEP au niveau qualitatif. Elle note que de nombreux enseignants-chercheurs se sont mobilisés au dernier moment, d'où la sollicitation d'étudiants de L3 et de master. Il est encore plus difficile de mobiliser les enseignants lors de forums dans les lycées, et elle suggère de faire appel à des étudiants qui seraient rémunérés pour cette action en tant que job étudiant.

## 2. Enseignement et conventions

### 2-1 Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O)

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*). Le SUIO-IP et la Direction de l'audiovisuel (DAV) proposait une E2O intitulée « Marketing de soi » qui devient, de façon plus explicite « Créer son CV vidéo : écrire un script, monter, animer ».

Monsieur MASLET aimerait savoir s'il y a la prise en compte des attentes et des attendus des différents milieux professionnels.

Madame GRIMAUULT suit ce dossier et explique que cette E2O apprend aux étudiants à écrire un script qui sera en adéquation avec la formation et les attentes des entreprises. Le script sera adapté à chaque étudiant pour qu'il s'y retrouve. Tous les outils sont donnés aux étudiants de L3 pour qu'ils puissent animer ce CV vidéo.

Madame MALLET informe que le SUIO-IP propose également une nouvelle E2O intitulée « Journalisme : Interviews et portraits d'entreprises ».

Madame GRIMAUULT précise que le SUIO-IP a été approché par une entreprise qui souhaitait bénéficier des compétences des étudiants pour réaliser des interviews et écrire des portraits d'entreprise dans le domaine de l'économie circulaire. Le seuil d'ouverture est fixé à 20 étudiants et la capacité d'accueil à 50 étudiants.

Monsieur ROBLÉDO demande si cette U2O pourra être ouverte tous les ans car une fois que tous les acteurs du secteur seront interviewés, la formation pourrait perdre de sa pertinence.

Madame GRIMAUULT indique que cette association se développe et elle pense donc qu'il y aura d'autres possibilités. Il est possible aussi de faire des enquêtes métiers au-delà du Maine-et-Loire. L'idée est de faire un essai avec cette U2O et d'en faire un bilan par la suite.

La modification de l'E2O « Marketing de soi » est approuvée. L'E2O est renommée « Créer son CV vidéo : écrire un script, monter, animer ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

La création de l'E2O « Journalisme : Interviews et portraits d'entreprises » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **2-2 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 1 »**

Madame MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance).

L'objectif principal est de permettre à des praticiens de pouvoir répondre à des appels avec urgence toxicologique potentielle et donc de travailler en réponse téléphonique d'urgence d'un Centre antipoison ou d'être référent en toxicologie. Ce diplôme est à destination de médecins et pharmaciens. La formation dure 70 heures, dont 35 heures d'enseignements théoriques et pratiques et 35 heures de stage.

La création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 1 » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **2-3 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 2 »**

Madame MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance).

Ce diplôme est à destination de médecins et pharmaciens, ayant validé la certification « Toxicologie niveau 1 ». La formation est organisée en 100 heures de stage à faire sur plusieurs années (entre 1 et 3 ans).

La création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 2 » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **2-4 Création de l'attestation universitaire « Patient simulé et standardisé »**

Madame MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance).

Un patient simulé et standardisé est une personne qui est entraînée à recréer exactement et de façon constante, l'histoire, les signes cliniques, la personnalité ainsi que les réactions émotionnelles d'un patient réel. Il doit apprendre à partir d'un cas développé pour ensuite le reproduire. Ce diplôme est à destination des étudiants, salariés, demandeurs d'emplois et professions libérales. La formation dure 15 heures.

Monsieur EVEILLARD ajoute que cette formation est aussi utile pour les pharmaciens car il y en a de plus en plus qui utilisent le centre de simulation.

La création de l'attestation universitaire « Patients simulés et standardisés » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## 2-5 Conventions

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

### **Convention DTS IMRT**

L'Université d'Angers (Faculté de Santé) renouvelle son partenariat avec le lycée Mongazon (Angers) et Notre Dame (Fontenay). La convention concerne le Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (DTS IMRT). Les deux lycées proposent désormais la formation en apprentissage, en trois ans.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **Convention avec Anjou Inter-Langues (AIL)**

L'Université d'Angers renouvelle son partenariat avec Anjou Interlangues qui est une association qui a été créée par l'Université d'Angers, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ESSCA et la ville d'Angers. Cette année, environ 280 étudiants sont concernés par les E20 ou les cours dispensés par AIL. Il est demandé de voter la convention cadre et la convention spécifique. La subvention versée par l'Université d'Angers est constituée d'une part fixe et d'une part variable qui dépend du nombre d'étudiants inscrits. Madame MALLET précise que la ville d'Angers a demandé un ajout dans la convention qui renvoie au respect de la charte de laïcité, du pacte républicain, de l'égalité femme-homme, et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **Convention avec Raphaël Elizé**

L'Université d'Angers (IUT) renouvelle son partenariat avec le lycée Raphaël Elizé (Sablé-sur-Sarthe). La convention concerne la Licence professionnelle, mention Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie, parcours Maintenance des Systèmes Automatisés. Le lycée met à disposition de la formation des enseignants et des locaux pour avoir accès à leurs installations.

Monsieur MASLET aimerait savoir si ces étudiants peuvent faire des demandes au FSDIE de l'Université d'Angers.

Madame MALLET répond qu'il s'agit d'étudiants de l'Université d'Angers, sauf que la formation se passe, pour partie, dans le lycée. Elle en profite pour rappeler que tous les étudiants qui s'acquittent de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) à l'Université d'Angers peuvent faire des demandes au FSDIE.

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **Convention CNDC**

L'Université d'Angers (ESTHUA) renouvelle son partenariat avec le Centre National de Danse Contemporaine d'Angers. La convention concerne la Licence mention Arts, parcours Danse. Les étudiants préparent à la fois la licence d'Arts à l'Université d'Angers et le diplôme de danseur au CNDC.

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

### **Convention ASTA**

L'Université d'Angers (ESTHUA) renouvelle son partenariat avec l'Académie Supérieure de Théâtre d'Anjou (ASTA). La convention concerne la Licence mention Arts, parcours Théâtre et Comédie Musicale. Les étudiants préparent à la fois la licence d'Arts à l'Université d'Angers et la formation de Comédien à l'ASTA.

Le contrat d'application est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **3. Vie universitaire**

### **3-1 Bilan de Nightline**

Monsieur SOUTRELLE, président de Nightline Pays de la Loire, présente le bilan de Nightline. Il est accompagné de Madame ROUDAUT, déléguée générale de Nightline France. L'objectif de Nightline est d'améliorer la santé mentale étudiante. En 2016, il a été constaté le manque de structures dédiées à la santé mentale étudiante. 70 % des étudiants se disent être en situation de mal-être, 68 % évoquent des symptômes dépressifs, 40 % rapportent des signes d'un trouble anxieux généralisé et 36 % avouent avoir eu des pensées suicidaires. Par ailleurs, on sait que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 18-25 ans. 70 % des étudiants en souffrance ne consultent pas et 54 % des étudiants déclarent ne pas se sentir suffisamment informés sur les structures disponibles en cas de problème de santé mentale. Seulement 8 % de étudiants connaissent les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) et 2,7 % des étudiants présentant un trouble psychologique ont contacté le SSU.

Face à ces pourcentages alarmants, Nightline revendique un système d'aide par les pairs complétant l'offre existante pour améliorer la santé mentale des étudiants. Il s'agit notamment de mettre en place et de développer des lignes d'écoute nocturnes, de 21h à 2h30 du matin. Ces lignes sont à destination des étudiants et sont tenues par des bénévoles étudiants dans une logique de soutien par les pairs. L'écoute est bienveillante, non-directive, anonyme et confidentielle. Nightline compte 250 bénévoles à l'échelle nationale, formés pendant 36 heures à la prise d'appel. Cette formation permet aux bénévoles d'écouter mais leur donne aussi les outils pour informer et orienter les étudiants vers des services appropriés.

Monsieur SOUTRELLE informe qu'une antenne en Pays de la Loire a été créée en mars 2022 et 18 bénévoles ont été formés. Un poste de délégué territorial a par ailleurs été créé. Depuis la rentrée de septembre 2022, trois volontaires en service civique accompagnent la déléguée territoriale dans ses missions et permettent à Nightline de renforcer sa

présence dans la Région. Entre mars 2022 et octobre 2022, l'association a comptabilisé 1 219 appels, 285 contacts pris et 2 026 connexions au site internet de Nightline. L'écart entre le nombre d'appels et le nombre de contacts pris souligne l'importance de poursuivre le recrutement de bénévoles sur l'antenne. Les sujets qui reviennent le plus souvent sont les problématiques de relations familiales, sociales ou relationnelles, avec plus de 30 % des contacts pris, suivies par les problématiques de stress et d'anxiété. La ligne d'écoute est identifiée comme une ressource permettant de recréer du lien social auprès d'étudiants qui se sentent isolés. Il faut savoir qu'un appel téléphonique dure en moyenne 60 minutes et un tchat dure 72 minutes.

Nightline effectue également des animations et des actions de déstigmatisation qui contribuent à mettre fin aux tabous autour de la santé mentale étudiante. Elle met à disposition une plateforme sur laquelle un annuaire répertorie l'ensemble des soutiens psychologiques gratuits dans les 30 académies de France ainsi qu'une liste de lignes d'écoute nationale et une liste de soutiens spécifiques aux étudiants en santé. Cet annuaire a déjà été utilisé par plus de 100 000 étudiants.

Pour répondre aux demandes des étudiants, les perspectives de Nightline sont les suivantes :

- Ouverture des permanences à Nantes en février 2023
- Augmentation des permanences en Pays de la Loire 6 jours sur 7
- Augmentation du nombre de bénévoles (24 à Angers + 15 candidatures en traitement ; 15 à 20 pour Nantes)

Monsieur VERON rappelle que la Région des Pays de la Loire est la seule à avoir permis une convergence au niveau de Nightline sous la houlette de l'Université d'Angers.

Madame ROUDAUT confirme que l'antenne Pays de la Loire a vu le jour sous l'impulsion de l'Université d'Angers et il s'agit actuellement de la seule antenne régionale qui inspire beaucoup en tant que modèle pour avoir des actions dans d'autres Régions. Le fait de travailler à l'échelle régionale permet d'avoir plusieurs permanences et ainsi multiplier le nombre de bénévoles qui sont en capacité de prendre des appels.

Madame MALLET aimerait avoir des précisions sur les animations prévues sur les campus délocalisés.

Madame ROUDAUT explique que Nightline a pour projet d'augmenter le nombre d'ateliers et d'actions de proximité. L'objectif est de démultiplier les stands et d'aller vers l'ensemble des villes d'équilibre en concertation avec l'Université d'Angers, Le Mans Université et Nantes Université afin de définir les meilleures stratégies en termes de temporalité, typologie de contenus et de sites à couvrir.

Monsieur MASLET aimerait savoir si la formation des bénévoles peut être ouverte à d'autres types de personnes.

Madame ROUDAUT répond que la formation est très importante car elle permet de sanctionner le fait de devenir bénévole écoutant. Seules 25 % des candidatures sont finalement retenues. Ces temps de formation sont importants pour créer les conditions de leur quotidien lors des permanences d'appel. Une cohésion de groupe est primordiale et se fait sur le temps des formations, de l'ordre de 36 heures. Cette formation est réservée aux



futurs bénévoles écoutants pour qu'ils se sentent en confiance dans ce cadre. Pour autant, il est toujours possible d'échanger sur une demande particulière.

### 3-2 Bilan de SUIO-IP

Madame MÉNARD rappelle que le SUIO-IP est une équipe composée de trois pôles, dont le pôle liaison lycée-université, le pôle orientation-réorientation et le pôle insertion professionnelle et entrepreneuriat. Elle fait un focus sur le dispositif ELAN 49 qui est un dispositif d'égalité des chances qui permet aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales d'aller vers l'enseignement supérieur. 133 élèves ont eu la chance de suivre ce dispositif en 2021-2022. Deux nouvelles actions ont été intégrées pour l'année 2022-2023, ce qui va permettre de renforcer tout ce qui est proposé à ces jeunes, allant de la troisième jusqu'à la terminale.

Monsieur ROBLÉDO pense qu'il est très pertinent de communiquer sur les métiers liés à l'hôtellerie, au tourisme, au management, aux études de santé, etc. Pour autant, il est embêtant que l'Université d'Angers n'apparaisse jamais dans les visuels. Il faut en effet avoir en ligne de mire la façon dont on communique vers l'extérieur, pour montrer la richesse de ce qu'offre l'Université.

Madame MÉNARD propose de rajouter le logo « UA » autant que nécessaire. Elle évoque ensuite les dispositifs classiques que sont « M'essayer c'est m'adopter », le plan académique de formation, l'Université dans votre lycée, la soirée Parents, l'opération Premiers pas et les forums. L'axe 1 de Thélème monte en puissance, en lien avec l'arrivée de trois nouveaux lycées. Le projet ETOILE comprend deux lycées partenaires. La première édition d'Industrielles aura lieu à Angers le 26 janvier 2023 et il s'agira de promouvoir les métiers de l'industrie en faisant venir des professionnelles auprès des jeunes lycéennes. Une expérimentation d'un campus virtuel est également en cours, où les lycéens peuvent discuter avec des étudiants sur une filière donnée.

Le pôle Orientation-Réorientation a mené 1 210 entretiens individuels dont 141 sur Cholet et Saumur. Madame MÉNARD comptabilise 46 micro-accompagnements (plusieurs rendez-vous de suivi renforcé) et 113 étudiants informés/orientés lors des permanences sans rendez-vous (mises en place au 2nd semestre). En lien avec la direction internationale, près d'une centaine d'étudiants déplacés d'Ukraine ont bénéficié d'un entretien individuel ou d'une information collective en ligne sur les études supérieures en France. 500 étudiants ont pu bénéficier d'actions collectives (déjà connectés en ligne, visites d'entreprise, ateliers...) et 194 étudiants ont pu bénéficier des différents programmes d'accompagnement à la réorientation : Rebond'Sup, DU Paréo, Prépa réo vers l'alternance.

En termes de nouveautés pour 2022-2023, Madame MÉNARD annonce une suspension de la formule Immersion totale de Rebond'Sup fondue au sein du DU PAREO. Elle évoque le maintien des 2 autres formules Rebond'Sup, au travers de l'immersion partielle et de la mise au point avec des plafonds d'accompagnement : 25 étudiants max / semestre. Elle mentionne le test d'un nouveau format d'accompagnement collectif concentré sur 3 jours pendant les vacances de Toussaint et février : Les prépas réorientation. La première édition est réussie puisque 18 étudiants étaient inscrits pour 20 places proposées. Elle annonce enfin l'ouverture d'une E2O « Construire et consolider son projet d'avenir » (semestres pairs).



Le pôle insertion professionnelle et entrepreneuriat propose enfin diverses actions : rendez-vous individuels, ateliers, évènements, E2O, Hackathon, concours de créativité, JOIPE. Elle propose de faire un focus particulier sur la quinzaine du handicap 2022 avec une table ronde sur le recrutement inclusif, des témoignages d'entrepreneurs, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame MALLET clôt la séance à 17h25.

La Vice-présidente formation et vie universitaire  
de l'université d'Angers

*Sabine MALLET*

## **5. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 21 novembre 2022**

# Commission de la formation et de la vie universitaire du 21 novembre 2022

## **Ordre du jour :**

1. Informations
2. Enseignement et conventions
3. Vie universitaire

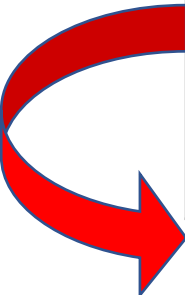
# 1. Informations

- 1-1 Aménagement des contrôles continus pour les étudiants en situation de handicap
- 1-2 Schéma Directeur de la Vie Étudiante et des Campus
- 1-3 Plateforme Trouver Mon Master
- 1-4 Retour sur le projet Thélème
- 1-5 Bilan du carrefour de l'orientation 2022

# 1-1 Aménagement des contrôles continus pour les étudiants en situation de handicap

## Constats :

- Augmentation des étudiants en situation de handicap ;
- Multiplication des contrôles continus.



Les pratiques habituelles des contrôles continus nécessitent d'être adaptées pour accueillir correctement tou.te.s les étudiant.e.s, tout en prenant en compte les différentes problématiques que rencontrent les équipes de l'Université (gestion des salles, emplois du temps, etc.).

- Renforcement des liens entre les services de scolarité, le SSU et les équipes pédagogiques pour assurer le meilleur accueil possible des étudiant.e.s en situation de handicap ;
- Communication des contrôles continus au service de scolarité, puis transmission au relai handicap pour organiser l'aide humaine nécessaire.

## Rappel :

- Il faut un mois de délai pour la prise en compte de l'accompagnement.

# 1-1 Aménagement des contrôles continus pour les étudiants en situation de handicap

**Il est proposé aux équipes des différentes composantes que les épreuves de contrôles continus sur temps de cours doivent inclure le temps majoré des tiers-temps.**

# 1-2 Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## Contexte réglementaire

- Article L. 718-4 du code de l'éducation : « l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L.718-3, élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires, un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires.
- Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. Il est transmis à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement mentionné à l'article L. 711-1. »

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## Attentes de la DGESIP

- Le schéma directeur **doit comporter des mesures concrètes d'amélioration de la vie étudiante** ;
- Élément important du dialogue contractuel : annexe au contrat de site et en particulier aux Dialogues Stratégiques de Gestion (volet n°3)
- En coordination avec les territoires (collectivités locales, CROUS...) et les étudiants
- Vers une obligation d'un SDVE au même titre qu'un Schéma Directeur du Handicap



# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

- Un séminaire des élus étudiants – Printemps 2022
  - Conseils centraux
  - Conseils de composantes
  - Associations étudiantes
  - Construit en miroir des séminaires du conseil de gouvernance (projet d'établissement)
    - Engagement / Emploi étudiant /
    - Sport / Culture / Santé / BU / Vie quotidienne
- Des entretiens : services de la vie étudiante, associations, élus étudiants, partenaires...
- Une enquête Conditions de vie étudiante
- Une consultation participative (janvier 2023)

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

- Enquête réalisée du 10 octobre au 31 octobre
  - **4810 réponses soit plus de 18% de la population étudiante**
  - **Internationaux : 412 (8,5% des répondants contre 13% de la population étudiante)**
  - **Boursiers : 2036 (42% des répondants contre 28.7% de la population étudiante)**
  - **Formation initiale : 4341**
  - **Formation en alternance : 240 (5% des répondants contre 5% de la population étudiante)**
  - **Formation continue : 159 (3.3% des répondants contre 5.8% de la population étudiante)**
- **Equilibre entre les composantes & les campus**

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## Premiers enseignements :

### - Logement

- **80%** des étudiants ayant un logement déclarent avoir eu des **difficultés en raison du manque de logements disponibles**
- **Loyer moyen 447 euros / médiane 420**
- **30%** déclarent ne **pas percevoir d'APL** dans le détail 50% en FJT, **40% en résidence étudiante**, 34% au sein d'un logement social 29% en location privée

### - Job étudiant

- **54%** des étudiants interrogés déclarent exercer un emploi ou job étudiant **dont 25% régulièrement** tout au long de l'année

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## - **Restauration**

- **51%** des étudiants déclarent manger le plus souvent au RU ou à la cafétéria vs **20%** mangent leur propre repas
- **20%** des étudiants déclarent avoir déjà rencontré des **difficultés pour se nourrir**

## **Améliorations jugées « tout à fait prioritaires » :**

- 1.71% réduire la file d'attente pour le RU
- 2.53% des tarifs étudiants plus adaptés dans les lieux de restauration à proximités (boulangerie / fastfood).
- 3.49% des salles « hors sac » pour se restaurer avec des repas emportés de chez soi ou achetés (équipées de micro-ondes)

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## - Vie étudiante

- 74% des étudiants déclarent être disposés à rester sur leur lieu d'études après les cours pour effectuer des activités extrascolaires (sport, culture, soirée à thème) Belle-Beille : 75% / Cholet 70% / Saumur 79% / Saint-Serge 74% / Santé 69%

## - Associatif

- **19% (908)** des étudiants interrogés déclarent être engagés au sein d'une association
- **Le manque de temps** est la principale raison du désengagement (**75%**) ou du non-engagement (**82%**)

## 3 principales mesures pour favoriser l'engagement étudiant :

1. Valorisation de l'engagement : 64%
2. Aménagement de l'emploi du temps : 64%
3. Reconnaissance des compétences : 62%

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## - Santé

- **31%** des étudiants interrogés déclarent qu'ils ont déjà **rencontré des difficultés pour accéder à des services de soins**
- Belle-Beille : 28% / Cholet 33% / Saumur **42%** / Saint-Serge 33% / Santé 37%
- **87% des étudiants interrogés se déclarent en bonne santé** et 61% attribuent une note entre 7 et 10 sur leur épanouissement

# Schéma directeur de la vie étudiante et des campus

## **Prochaine étape : Consultation participative (janvier 2023)**

- Ouverte à la communauté universitaire
- Autour de 5 axes en cours de construction :
  - Pouvoir d'agir
  - Rester informé.e.s
  - S'épanouir sur les campus
  - Créer du lien
  - Faciliter la vie quotidienne
- Possibilité de commenter des propositions émanant de l'enquête (constitution en cours)
- Possibilité de suggérer des idées
- Socle de rédaction du Schéma Directeur

# 1-3 Plateforme Trouver Mon Master / Phase 2

TMM 1 / Novembre à février



TMM 2 / Février à septembre



TMM 3 / Mi-juin à octobre





# Plateforme Trouver Mon Master / Phase 2



**Février 2023**

Concerne  
uniquement les  
**DNM candidables**

## Paramétrage

- ✓ COL
- ✓ Les pièces attendues (format pdf ou word) à choisir parmi
  - ✓ Liste pré définie par le MESRI
  - ✓ 2 pièces spécifiques complémentaires
- ✓ Questionnaire à saisie libre

**7 avril au 12 juin**

- ✓ Autorisation d'accès pour consulter les dossiers des candidats :
  - ✓ Pièces pdf/word
  - ✓ Export excel :
    - ✓ Données d'identité
    - ✓ Données libres saisies dans les questionnaires
- ✓ Possibilité d'organiser des entretiens/examens
- ✓ Résultats étude dossiers : 2 réponses possibles
  - ✓ Classée rang 1 à rang XXXX
  - ✓ Non classée (NC), avec motifs de refus

TO DO : désignation & publication des commissions d'admission



université  
**angers**

# Plateforme Trouver Mon Master / Phase 2

## Côté candidat



- ✓ Depuis TMM1 « Je candidate »
- ✓ 15 candidatures en FI classique + 15 candidatures en alternance
- ✓ Pas de hiérarchisation des vœux
- ✓ Pas de phase complémentaire

!! Listes  
admis  
longues !!

Candidat  
Alternance

- Calendrier d'admission spécifique (possible dès le 7 avril)
- COL spécifique

- ✓ Données d'appel : 1<sup>er</sup> appel prévoir surbooking
- ✓ COL révisable ↗ uniquement
- ✓ Délais d'acceptation par candidats :
  - ✓ *J+3 au 1<sup>er</sup> tour ? Délai à confirmer*
  - ✓ *J+1 aux tours suivants ? Délai à confirmer*
  - ✓ Ne peut conserver qu'1 admission
- ✓ Le dépilement se fait automatiquement

POUR INFORMATION

# 1-4 Retour sur le projet Thélème

Points forts	Points faibles
Action 1 Continuum Lycée université Action 2 Tutorat étudiants en difficulté Binôme directeurs composantes/référents Thélème	Caractère fédérateur du projet entre les 2 universités Action 3 Cursus et rythmes Action 4 Evaluation et compétences Pas de plan d'évaluation

Place de la ComUE  
Expliciter les objectifs et trajectoire des actions 3 et 4 pour les 3 prochaines années et révision du budget  
Mise en place du pilotage de l'évaluation

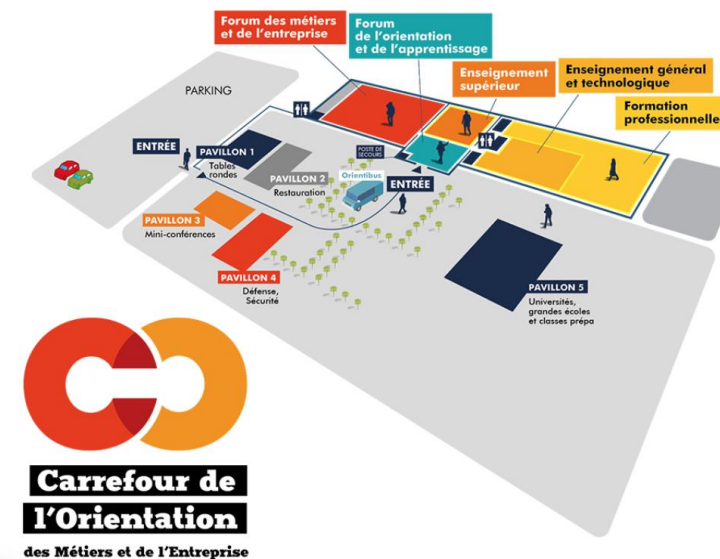
Calendrier attendu :                    12 janvier 2023 : Plan d'action à remettre  
                                                          Juillet 2023 : Evaluation de la mise en œuvre de ce plan

# 1-5 Bilan carrefour de l'orientation 2022

- **10<sup>e</sup> édition / du 17 au 19 novembre / Parc de la Meilleraie à Cholet**
- A lieu **tous les 2 ans** (*en alternance avec Calep*)
- Organisation reportée cette année en novembre (au lieu de janvier) à cause du Covid
- **Participation gratuite de l'UA avec 2 conventions signées avec l'Agglomération du Choletais**
  - > 1 UA et 1 Domaine Universitaire du Choletais
  - > choix de l'agglomération de créer 2 stands
- Stands situés dans le barnum **pavillon**  
« **Universités, grandes écoles et classe prépa** ».

Les 17, 18 et 19 novembre 2022

La Meilleraie - Cholet



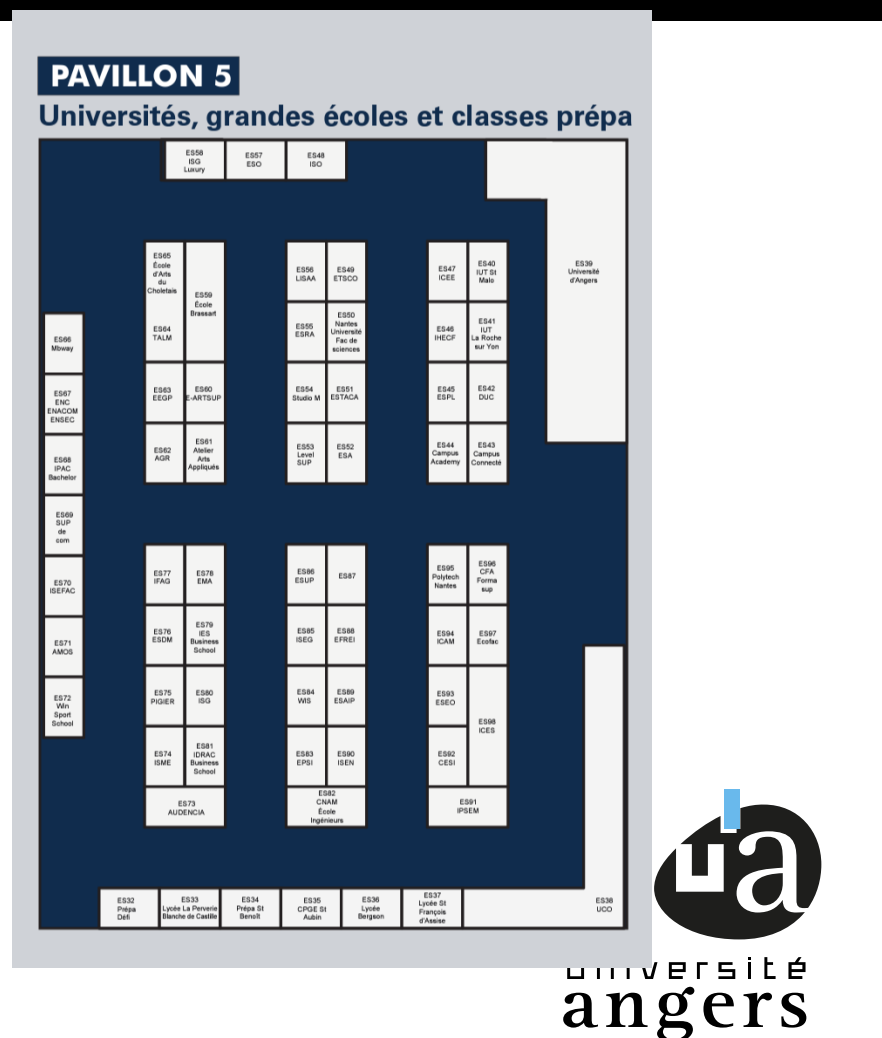
# 1-5 Bilan carrefour de l'orientation 2022

## En chiffres :

- **Nombre de visiteurs** : 52 400 visiteurs sur les 3 jours dont :
  - > jeudi + vendredi : 20 000 collégiens (1/3) et lycéens (2/3)
  - > samedi : 25 000 visiteurs (record de fréquentation)
- **Nombre de personnes mobilisées sur les stands** :
  - > Enseignants : **43**
  - > Personnels administratifs : **21**
  - > Étudiants : **39**

*NB: Difficultés à mobiliser des enseignants notamment sur les stands de l'Esthua, DEG et IAE.*

- **Nombre de personnes mobilisées pour le montage** : **3 pendant 4h** (Dcom + Dpil) (+ aide d'1 personne de Cholet sur 2h)
- **Démontage** : 3 personnes (Dcom + Dpil) + l'aide des personnes sur place



# 1-5 Bilan carrefour de l'orientation 2022

## Stand du Domaine Universitaire du Choletais :

- **6m<sup>2</sup>** sur lequel figurait une banderole "**L'Université d'Angers à Cholet**" en fronton.

## Stand de l'Université d'Angers :

- **66 m<sup>2</sup>** formant un "L" situé en face de celui du campus de Cholet
- **Réorganisation vue en concertation avec le comité licence-master, le SUIO-IP et la Vie des campus, il a été décidé de réorganiser le stand UA en 1 SEUL GRAND STAND type "Village UA" sans cloisons** afin :
  - de **diminuer la charge de travail des enseignants et personnels** qui ont déjà de nombreuses sollicitations en plus des salons (événements intra-composantes, JPO...)
  - de **gérer des permanences en fonction des flux et du public** (par exemple + d'enseignants sur la journée du samedi pour un public davantage familial et + d'étudiants sur celles des jeudis et vendredis pour un public composé essentiellement de collégiens et lycéens).

**1ers retours à l'issue du salon : nouvelle configuration du stand très appréciée et formule beaucoup plus fluide.**





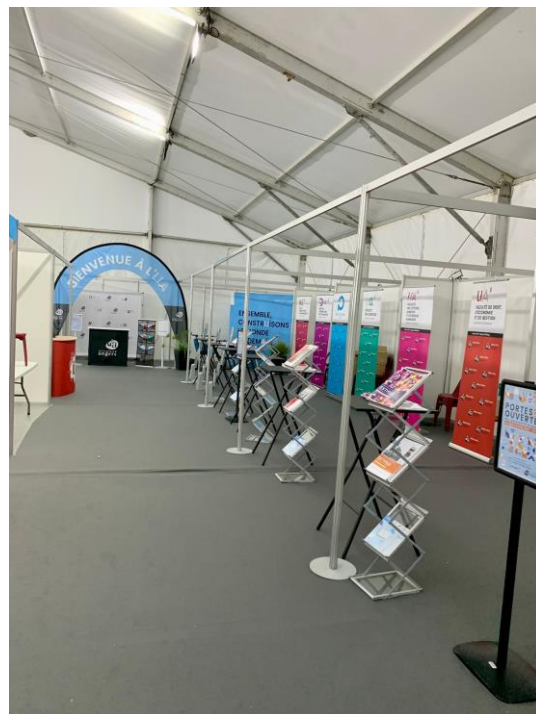
# 1-5 Bilan carrefour de l'orientation 2022

## Une organisation du stand UA en 4 pôles :

**Pôle accueil et témoignages**  
*étudiants et leurs vécus*  
> ambassadeurs InfoCampus  
et LLU Étoile



**Pôle formations**  
*par composante*  
> enseignants et étudiants



**Pôle orientation**  
*conseillers d'orientation*  
> salon plus intimiste



**Pôle autonomie**  
*offre de formation*  
> 1 borne avec ordinateur



# 1-5 Bilan carrefour de l'orientation 2022

**En parallèle, des tables-rondes et mini-conférences :**

## **Tables-rondes :**

- L'apprentissage " voie d'excellence ". La meilleure façon de rencontrer le monde de l'entreprise.  
(*Lydie Bouvier*)
- Métiers du Numérique / Devenez Informaticien, Technicien supérieur et Ingénieur  
(*Fabrice Guérin*)

## **Mini-conférences :**

- " Réussir à l'UA" avec un focus sur les filières du campus de Cholet (*Christine Ménard*)
- Le BUT à l'IUT (*Frédéric Bousseau*)
- Les études de santé : deux voies d'accès (*Erwan Autret*)



# 2. Enseignement et conventions

## 2-1 Enseignements d'Ouverture Optionnels :

- Modification de l'E20 « Marketing de soi » - **VOTE**
- Création d'E20 – **VOTE**

2-2 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 1 » - **VOTE**

2-3 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 2 » - **VOTE**

2-4 Création de l'attestation universitaire « Patient simulé et standardisé » - **VOTE**

2-5 Conventions – **VOTES**

# 2-1 Enseignements d'Ouverture Optionnels (E20) - VOTES

L'E20 « Marketing de soi » devient « Créer son CV vidéo : écrire un script, monter, animer » (portage par le SUIO-IP et la DAV).

Une nouvelle E20 est créée :

- « Développer des compétences journalistiques » (portage par le SUIO-IP).

**POUR VOTES**

# 2-2 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 1 » - VOTE

L'objectif principal est de permettre à des praticiens de pouvoir répondre à des appels avec urgence toxicologique potentielle et donc de travailler en réponse téléphonique d'urgence d'un Centre antipoison ou d'être référent en toxicologie.

Ce diplôme est à destination de médecins et pharmaciens.

La formation dure 70 heures, dont 35 heures d'enseignements théoriques et pratiques et 35 heures de stage.

**POUR VOTE**

# 2-3 Création de l'attestation universitaire « Toxicologie niveau 2 » - **VOTE**

L'objectif principal est de permettre à des praticiens de pouvoir répondre à des appels avec urgence toxicologique potentielle et donc de travailler en réponse téléphonique d'urgence d'un Centre antipoison ou d'être référent en toxicologie.

Ce diplôme est à destination de médecins et pharmaciens, ayant validé la certification « Toxicologie niveau 1 ».

La formation dure 100 heures de stage à faire sur plusieurs années (entre 1 et 3 ans).

**POUR VOTE**

# 2-4 Création de l'attestation universitaire « Patient simulé et standardisé» - VOTE

Un patient simulé et standardisé est une personne qui est entraînée à recréer exactement et de façon constante, l'histoire, les signes cliniques, la personnalité ainsi que les réactions émotionnelles d'un patient réel. Il doit apprendre à partir d'un cas développé pour ensuite le reproduire.

Ce diplôme est à destination des étudiants, salariés, demandeurs d'emplois et professions libérales.

La formation dure 15 heures.

**POUR VOTE**

# 2-5 Conventions

## Convention avec les lycées Mongazon et Notre Dame (DTS IMRT) – VOTE

L'Université d'Angers (Faculté de Santé), renouvelle son partenariat avec le lycée Mongazon (Angers) et Notre Dame (Fontenay).

La convention concerne la formation suivante :

**Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (DTS IMRT).**

Les deux lycées proposent désormais la formation en apprentissage.

**POUR VOTE**

# 2-5 Conventions

## Convention avec Anjou Interlangues – **VOTE**

L'Université d'Angers renouvelle son partenariat avec Anjou Interlangues.

Cette année, environ 280 étudiants sont concernés par les E2O ou les cours dispensés par AIL.

Il est demandé de voter la convention cadre et la convention spécifique.

**POUR VOTE**

# 2-5 Conventions

## Convention avec le lycée Raphaël Elizé – **VOTE**

L'Université d'Angers (IUT) renouvelle son partenariat avec le lycée Raphaël Elizé (Sablé-sur-Sarthe).

La convention concerne la formation suivante :

**Licence professionnelle, mention Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie, parcours Maintenance des Systèmes Automatisés.**

Le lycée met à disposition de notre formation des enseignants et des locaux pour avoir accès à leurs installations.

**POUR VOTE**



## 2-5 Conventions

### Convention avec le CNDC– **VOTE**

L'Université d'Angers (ESTHUA) renouvelle son partenariat avec le Centre National de Danse Contemporaine d'Angers.

La convention concerne la formation suivante :  
**Licence mention Arts, parcours Danse.**

Les étudiants préparent à la fois la licence d'Arts à l'UA et le diplôme de danseur au CNDC.

**POUR VOTE**

# 2-5 Conventions

## Convention avec l'ASTA – **VOTE**

L'Université d'Angers (ESTHUA) renouvelle son partenariat avec l'Académie Supérieure de Théâtre d'Anjou (ASTA).

La convention concerne la formation suivante :

**Licence mention Arts, parcours Théâtre et Comédie Musicale.**

Les étudiants préparent à la fois la licence d'Arts à l'UA et la formation de Comédien à l'ASTA.

**POUR VOTE**

# 3. Vie universitaire

3-1 Bilan de Nightline – **INFORMATION**

3-2 Bilan du SUIO-IP – **INFORMATION**

3-3 Bilan du Campus Day – **REPORTÉ**

## 3-1 – Bilan de Nightline - INFORMATION

Il est présenté un bilan du partenariat avec l'association Nightline.

POUR INFORMATION

# Nightline Pays de la Loire : bilan chiffré \*\* & perspectives



*\*\*Du 19 mars 2022 au 31 octobre 2022*

# Chiffres de la ligne d'écoute

## 1 219

Contacts reçus (téléphone - chat)

## 285

Contacts pris


## 2026 connexions sur le site Nightline.fr provenant des PDL

Dont 560 sur le site <https://www.soutien-etudiant.info/>

Les **contacts reçus** sont l'ensemble des contacts comptabilisés par les bénévoles, et incluent les contacts manqués.

Les **contacts pris** sont l'ensemble des appels et chats pris par les bénévoles-écoutant-e-s, excluant les contacts manqués.

**4 bénévoles par permanence (24 bénévoles actifs à ce jour et 35 formés depuis la création de l'antenne).**



Nightline Pays de la Loire

02 52 60 11 12

[Appeler](#) [Chat](#)

Service d'écoute nocturne gratuit pour la communauté étudiante des Pays de la Loire

Ouvert tous les soirs de 21 h à 2 h 30 du matin.

# Animations sur les différents campus universitaires ligériens

**22** stands ( 13 à Angers ; 1 à Cholet ; 5 à Nantes; 3 Au Mans)

**12 040** étudiants touchés.es

**3** animations sur les thèmes de l'éco-anxiété (ESSCA) et la prévention santé mentale (Le Mans)

**240** affiches et supports de communication distribués sur les campus



+ Campagne annuelle de communication portée par le National en 2022 :le Kit de Vie ([www.kitdevie.fr](http://www.kitdevie.fr) )



# Partenaires actuels ligériens

Consortium Universitaire & le  
Crous Nantes Pays de la Loire



Agence Régionale de Santé Pays  
de la Loire



Ville d'Angers



Angers Mécénat



angersmécénat  
LE MÉCÉNAT SOLIDAIRE



Région Pays de la Loire



# Perspectives Nightline Pays de la Loire

## Ligne d'écoute

- Ouverture des permanences à Nantes en Février 2023
- Augmentation des permanences Pays de la Loire 6 jours sur 7
- Augmentation du nombre de bénévoles (24 à Angers + 15 candidatures en traitement ; 15 à 20 pour Nantes)

## Animations

- Calendrier d'animations avec le SSU d'Angers & le SUMPSS du Mans pour le S2
- Projet d'émission de radio avec Radio G et Radio Campus ; ...
- Tenue de stands & ateliers dans les antennes universitaires délocalisées (Cholet ; Saumur ; Laval ; Saint-Herblain ; Saint-Nazaire;...)

# Merci!

## Des questions ?

Contact :

- [solene.bargain@nightlinefrance.fr](mailto:solene.bargain@nightlinefrance.fr)
- 06 72 16 95 82



## 3-2 – Bilan du SUIO-IP - INFORMATION

Il est présenté un bilan du SUIO-IP de l'Université d'Angers.

POUR INFORMATION

# SUIO-IP

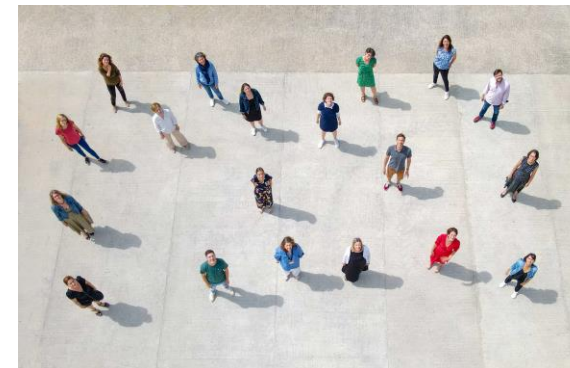
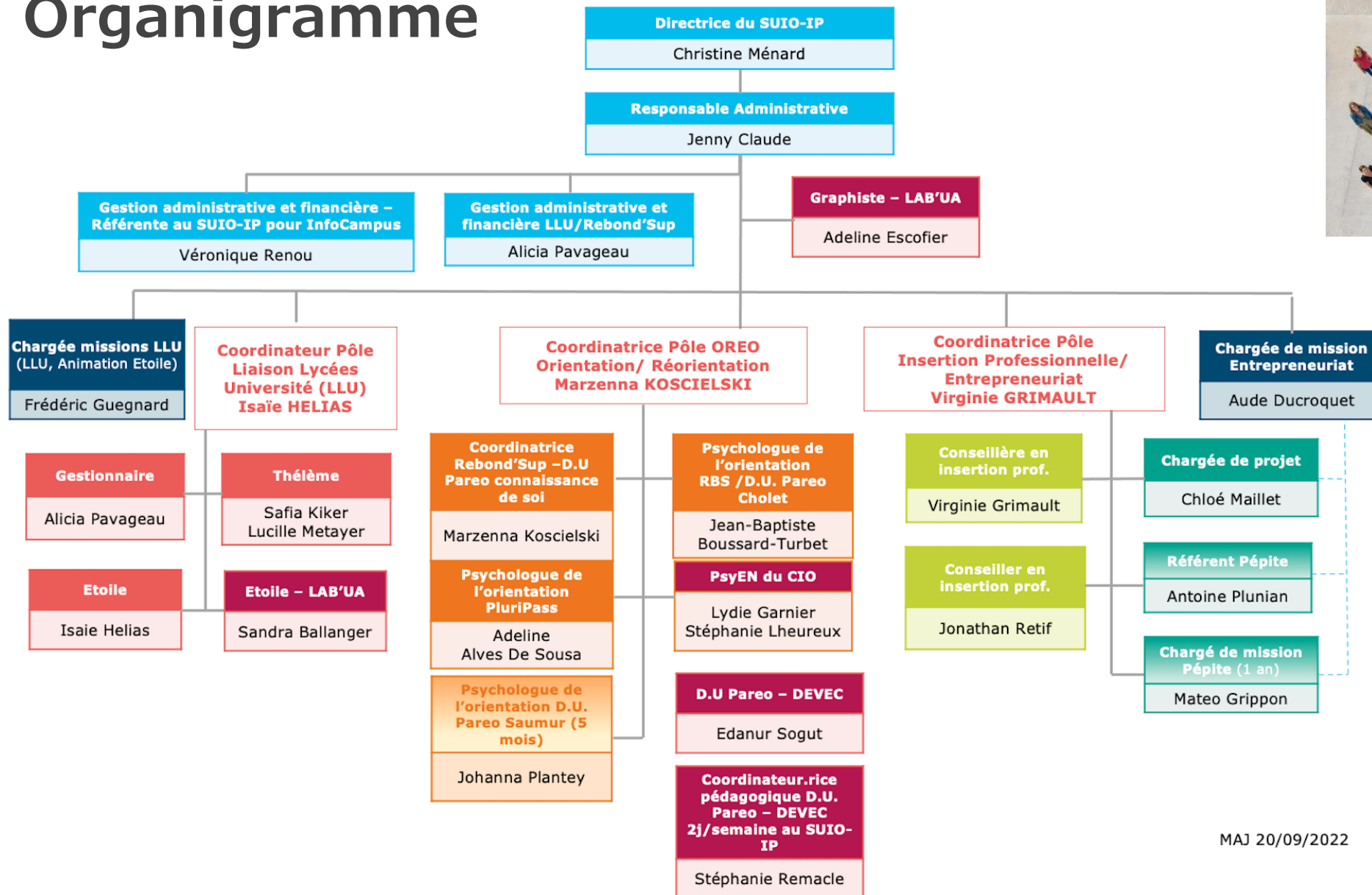
## Bilan 2021-2022

---

*CFVU du 21 novembre 2022*



# Organigramme



MAJ 20/09/2022



[ TOUS ENSEMBLE  
VERS LA RÉUSSITE ] *By* LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

## Pôle LLU

### Cordée de la réussite ELAN 49



**Dispositif d'égalité des chances - Accroître l'ambition des jeunes ELAN 49** : Copiloté UA / Inspection académique

**Bilan 21-22** : 133 élèves (90 en 20-21)

51 lycéens<sup>(1)</sup> + 10 collégiens<sup>(2)</sup> + 20 lycéens<sup>(3)</sup> + 24 lycéens<sup>(4)</sup> + 18 lycéens<sup>(5)</sup> + 10 lycéens<sup>(6)</sup>

**Nouveautés 22-23** : 2 nouvelles actions – GT orientation d'ALC









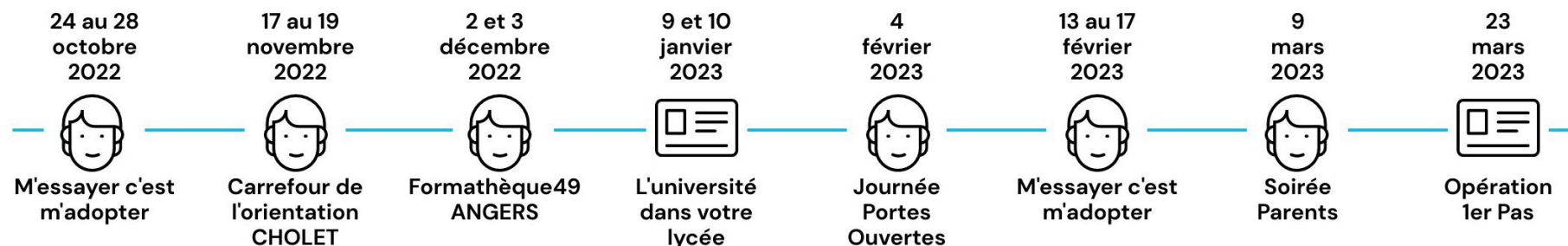
## Pôle LLU

15 ambassadeurs  
16 lycées publics  
3 lycées privés

Dispositif	Participants 21-22	Participants 20-21	Partenaires
MCM	1110 élèves	796 (1 session)	Composantes
PAF	86 pro.	76	Rectorat
Université dans votre Lycée (visio)	95 E sur 8 créneaux	-	Composantes
Soirée Parents	47 participants	45	Infocampus
Opération 1 <sup>er</sup> Pas	374 élèves	-	Composantes
Forums	19 forums en présentiel	5 forums en présentiel	Composantes

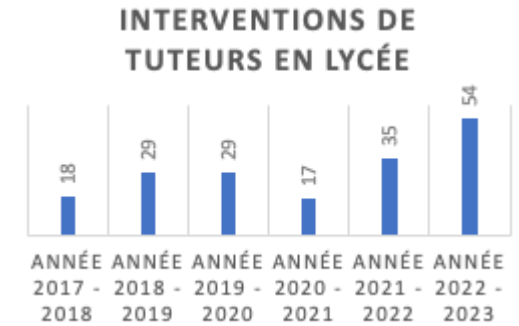
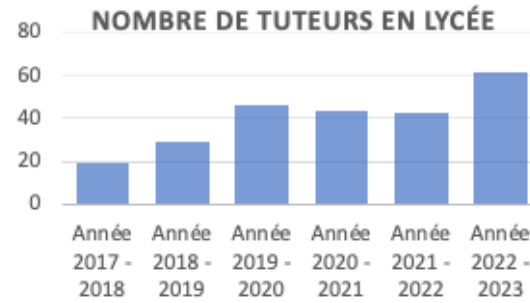
## Les rendez-vous LLU

-  Inscription individuelle
-  Inscription par le lycée





## Axe 1 Thélème



**+3 nouveaux Lycées**

## Pôle LLU

## Axe 1 Thélème ÉTOILE



2 Lycées partenaires

### Expérimentation Campus virtuel



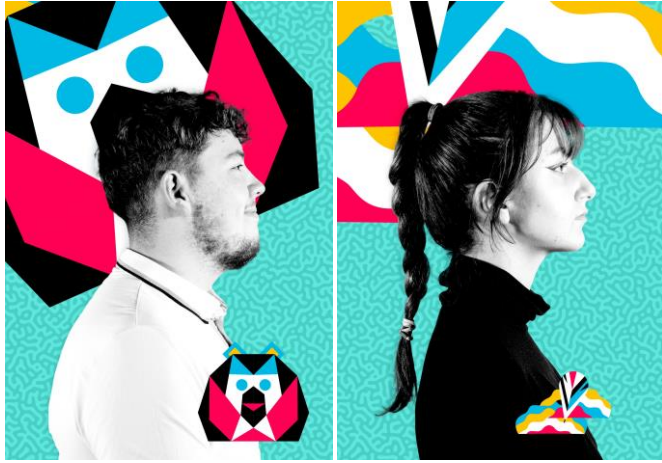
## 26-01-22 Industri'elles 1<sup>ère</sup> édition à Angers



**industri'elles**

L'industrie c'est aussi fait pour toi !





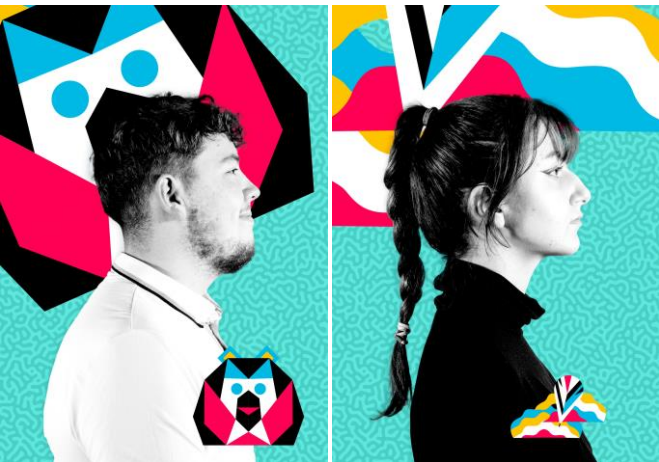
## Pôle OREO

Orientation  
Réorientation

### Bilan d'activité 2021-2022

- **1 210 entretiens individuels** dont 141 sur Cholet et Saumur
- **46 micro-accompagnements** (*plusieurs RDV de suivi renforcé*)
- **113 étudiants** informés/orientés lors des **permanences sans RDV** (*mises en place au 2<sup>nd</sup> semestre*)
- En lien avec la DI, **près d'une 100aine d'étudiants déplacés d'Ukraine** ont bénéficié d'un **entretien individuel** (30 étud.) ou d'une **information collective** en ligne (70 étud.) sur les études supérieures en France.
- **Une 100aine de réponses** données par mail
- **500 étudiants** ont pu bénéficier d'**actions collectives** (*déjà connectés en ligne, visites d'entreprise, ateliers...*)
- **194 étudiants** ont pu bénéficier des différents **programmes d'accompagnement à la réorientation** :
  - ✓ **Rebond'Sup : 109 étudiants** dont 13 sur Cholet et Saumur,
  - ✓ **DU Paréo : 75 étudiants** dont 16 sur Cholet,
  - ✓ **Prépa réo vers l'alternance : 10 étudiants.**

# Nouveautés 2022-2023



## LES PROGRAMMES DE RÉORIENTATION

	LE DU PAREO	REBOND'SUP	LES PRÉPAS RÉORIENTATION
Cible-Objectif	Étudiants de 1 <sup>ère</sup> année à l'université, qui n'ont pas fait le bon choix de filière, qui se sentent perdus dans leur orientation et qui souhaitent arrêter les cours pour s'engager à temps plein dans la construction d'un nouveau projet, en remplacement de leur LICENCE ou BUT.	Étudiants de 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année à l'université, qui se questionnent sur une éventuelle réorientation et qui souhaitent : <ul style="list-style-type: none"><li>→ prendre du recul sur leur filière d'études et ses débouchés,</li><li>→ retrouver la motivation et donner du sens à leur parcours,</li><li>→ construire un nouveau projet d'études et professionnel.</li></ul>	
Période-Durée	Mi-oct. à fin mars 6 mois	Mobilisable d'oct. à fév. Durée ajustable	Vacances de la Toussaint et de fév. 3 jours

## Pôle OREO

### Orientation Réorientation





















- **Suspension de la formule Immersion totale de Rebond'Sup**, fondue au sein du DU Paréo
- **Maintien des 2 autres formules Rebond'Sup** : Immersion partielle et Mise au point avec plafonds d'accompagnement : 25 étudiants max / semestre  
**Plafond atteint pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022**
- Test d'un **nouveau format d'accompagnement collectif** concentré sur 3 jours pendant les vacances de Toussaint et février: **Les prépas réorientation 1<sup>ère</sup> édition réussie, 18 étudiants inscrits pour 20 places proposées**
- **Ouverture d'un E20 Construire et consolider son projet d'avenir** (semestres pair)

# Forum alumni PluriPASS

Mercredi 4 janvier à la faculté de santé d'Angers 



PluriPASS  
Licences - Accès santé  
Rebond'Sup - Paréo

 <p><b>Marion STEPHAN</b></p>	<p><b>Chirurgienne-dentiste</b> Odontologie</p>  <p>FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>	 <p><b>Adèle GRENAILLE</b></p>	<p><b>Attachée financière Ambassade de France en Indonésie</b> Licence économie-gestion Master dév. éco. et R.I.</p>  <p>FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>
 <p><b>Joya Maria CHAOUL</b></p>	<p><b>Ingénieure santé</b> Licence SVT Génie bio. et santé</p>  <p>FACULTÉ DES SCIENCES UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>  <p>POLYTECH ANGERS</p>	 <p><b>Valentin BROUTE</b></p>	<p><b>Neuropsychologue pour enfants</b> Licence psychologie Master en neuropsychologie de l'enfant</p>  <p>FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES</p>
 <p><b>Bastien MENARD</b></p>	<p><b>Interne médecin urgentiste</b> Médecine Internat de médecine d'urgence</p>  <p>FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>	 <p><b>Camille DELANOE</b></p>	<p><b>Chargée de pharmacovigilance</b> Pharmacie Filières industrie</p>  <p>FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>
 <p><b>Eugénie BRIAND</b></p>	<p><b>Infirmière</b> Rebond'Sup IFSI</p>  <p>SUIO-IP ORIENTATION ET INSERTION UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>  <p>FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>	 <p><b>Alexandre LE NOEN - PALAZON</b></p>	<p><b>Manipulateur en électroradiologie médicale</b> DTS Imagerie médicale</p>  <p>MONGAZON Collège - Lycée - Supérieur</p>
 <p><b>Ophélie BARREAULT</b></p>	<p><b>Cabinet de conseil Dirigeants-actionnaires</b> Licence économie-gestion Master finance contrôle de gestion</p>  <p>FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION UNIVERSITÉ D'ANGERS</p>		<p><b>Kinésithérapeute + Sage-femme</b></p>



# Pôle IP-Entrep

## Insertion pro Entrepreneuriat

**Présentation offre IPE**  
**Ateliers IPE | Sept. Oct. 2022**  
 97 interventions – 2250 étudiants

Actions	Bilan 21-22	Bilan 20-21
RV individuels	460 (x2 mails)	639
Ateliers (modules de pré-professionnalisation et maquette)	216 ateliers 2355 étudiants	161 ateliers 4888 étudiants
Evénements (témoignages, tables-rondes, youtube live, entrepren'hour)	7 évènements 200 étudiants	13 animations 1811 participants
E2O	4 E2O - 106 étudiants	
Hackathon (50 ans de l'UA)	34 étudiants	
Concours de créativité (50 ans de l'UA)	282 participations	
JOIPE (demi-journée)	30 enseignants	



2020-21  
**22 UA / 58**

+ 4

2021-22  
**26 UA / 61**







## Pôle IP-Entrep

### Insertion pro Entrepreneuriat

## Quinzaine du Handicap 2022

### Table ronde sur le recrutement inclusif

(17/11 – 17h30-19h30 – en partenariat avec l'IAE)

### Happy Entrepren'hour : témoignages d'entrepreneurs

(15/11 – 17h30-19h – SUIO-IP)

Avec **Flora Chalopin**, fondatrice de **Via Sibi**, marque de joaillerie qui s'intéresse aux problématiques liées au handicap.

Et **Valentin Guinberteau**, président de **LaComDigitale** et de **Ehop**, agence de voyages virtuels destinés notamment aux personnes empêchées.

« **Sors de ta case** » :  
jeu de plateau sur comment  
déjouer les discriminations  
à l'embauche

(21/11 – 10h-11h30 ou  
14h30-16h – BU St Serge)

### Hackathon *Le recrutement de demain*

Phosphorer en équipes pluridisciplinaires sur  
l'évolution des pratiques de recrutement



7 décembre 2022  
Campus St Serge

# Contacteur un conseiller

## LLU

[isaie.helias@univ-angers.fr](mailto:isaie.helias@univ-angers.fr)

[llu@univ-angers.fr](mailto:llu@univ-angers.fr)

## ORIENTATION/REORIENTATION

[marzena.koscielski@univ-angers.fr](mailto:marzena.koscielski@univ-angers.fr)

[orientation@univ-angers.fr](mailto:orientation@univ-angers.fr)

## INSERTION PRO

[virginie.grimault@univ-angers.fr](mailto:virginie.grimault@univ-angers.fr)

[insertionpro.entrep@univ-angers.fr](mailto:insertionpro.entrep@univ-angers.fr)

## ENTREPRENEURIAT

[chloe.maillet@univ-angers.fr](mailto:chloe.maillet@univ-angers.fr)

[uafactory@listes.univ-angers.fr](mailto:uafactory@listes.univ-angers.fr)

## PRISE DE RDV

<https://www.univ-angers.fr/fr/ent/rdv-conseiller.html>

### Via l'ENT Étudiant

#### Orientation / insertion pro.

- RDV avec un conseiller
- S'orienter avec l'iJ box
- ip'Oline : stages, jobs, emplois
- Évaluation des stages
- Guide des ressources emploi
- iP Box
- Capsules d'auto-formation

#### - Rendez-vous conseiller



#### Liens

Orientation : [infos et contacts](#)  
Insertion professionnelle : [infos et contacts](#)  
Entrepreneuriat : [infos et contacts](#)

# 3-3 – Bilan du Campus Day - **REPORTÉ**



# Prochaines CFVU

- Lundi 12 décembre 2022 à 14h30
- Lundi 23 janvier 2023 à 14h30